

LA CHARTRE DE NOS PENSIONS FAMILIALES

Notre association vous propose un mode de pension, dit « pension familiale » étant plus adapté et plus serein pour votre animal.

Nous nous occupons aussi bien de vos chiens, chats, furets ou même rongeurs, pour cela nous nous engageons à fournir à votre animal certaines conditions :

Votre chien sera sorti régulièrement, en longe pour ne pas risquer un accident, mais le laissant tout de même la liberté dont il a besoin. Il aura son repas selon ces habitudes et une gamelle d'eau propre à sa disposition. Jeux et câlins seront également au programme.

Votre chat aura un lieu calme et bénéficiera d'un point d'eau et de nourriture et ceci toute la journée, hormis si celui-ci doit être restreint pour soucis de santé. Sa litière sera nettoyée chaque jour. Des jouets seront à sa disposition et il bénéficiera de papouilles régulières.

Votre furet bénéficiera des mêmes attention que les chats, et des sorties régulières en dehors de sa cage.

Votre rongeur sera placé dans un endroit bien tempéré et loin des courants d'airs. Sa cage sera nettoyée régulièrement et son eau sera changée chaque jour. Sa nourriture sera donnée quotidiennement et selon vos habitudes il bénéficiera de fruits et foin.

Tous les animaux dont nous nous occupons, dormiront au chaud, ne seront en aucun cas attachés, bénéficieront du confort et de l'amour d'un foyer. Selon vos habitudes ils auront quelques friandises et si traitements/médicaments il y a nous l'effectuerons comme prescrit.

Notre association s'engage à vous tenir informé de tous soucis éventuel avec votre animal.

Nous nous engageons à mettre en confiance votre animal et le traité comme un de notre propre animal de compagnie.